

programmes? Relèvent-ils tous d'un seul entrepreneur ou intéressent-ils tous une seule région? Le ministre peut-il dire quelques mots à ce sujet?

L'hon. M. Walker: Chacun des lots portait amortissement de vingt-cinq ans. Un lot serait pour le Québec, c'est-à-dire les divers endroits du Québec où des prêts sont consentis. Un autre lot serait pour la Nouvelle-Écosse, y compris Halifax et les autres endroits où des prêts sont accordés. Il y avait un classement différent suivant les territoires pour chacun des lots.

M. Garland: Par «territoires», le ministre veut-il dire les provinces?

L'hon. M. Walker: Pas nécessairement, plus précisément les régions à l'intérieur de chaque province.

M. Garland: Le ministre peut-il me dire si la Société centrale d'hypothèques et de logement a permis aux soumissionnaires d'inspecter ces propriétés avant de présenter leurs soumissions?

L'hon. M. Walker: Ils avaient le temps voulu pour le faire s'ils le désiraient. Ils savaient où se trouvait chacune des propriétés et ils auraient pu les examiner s'ils l'avaient voulu.

M. Garland: Je fais cette proposition pour rendre service. Pourrait-on les inciter à faire cette inspection ou leur signaler qu'ils en ont le droit? Je ne suis pas sûr que tous les soumissionnaires savaient qu'il leur était permis d'examiner les propriétés. Si je dis cela, c'est pour une raison bien simple. C'est que je suis très favorable à l'établissement d'un marché hypothécaire secondaire efficace. Je n'aimerais pas qu'on y fasse obstruction. Il me semble qu'il serait utile que les soumissionnaires sachent qu'il leur est possible de faire l'examen des propriétés en cause.

L'hon. M. Walker: Ce que le député vient de dire mérite certes qu'on s'y arrête. Je devrais ajouter toutefois, qu'aucun soumissionnaire ne nous a présenté de demande.

M. Garland: D'après la réponse que vient de donner le ministre, dois-je comprendre qu'il n'y a eu aucun examen?

L'hon. M. Walker: Non, je ne saurais dire si, oui ou non, des examens ont eu lieu. Je le répète, à la connaissance du président, aucune demande n'a été présentée.

M. Garland: Le ministre pourrait-il nous dire le montant des prêts directs consentis par la Société en 1960, de même que le montant des versements sur les hypothèques, afin que nous sachions combien la Société a prêté en tout et partout?

L'hon. M. Walker: Je vais chercher ce renseignement pour le député.

M. Garland: Pourrions-nous avoir aussi le nombre de forclusions effectuées en 1960 et la valeur en dollars de ces saisies hypothécaires? Serait-il possible d'obtenir les chiffres correspondants pour l'année 1961, à la dernière date pour laquelle des chiffres sont disponibles?

L'hon. M. Walker: Nous nous ferons un plaisir de fournir les renseignements, monsieur le président.

(Texte)

M. Campeau: Monsieur le président, je désire tout d'abord remercier l'honorable ministre des Travaux publics (M. Walker) pour la nouvelle subvention de plus d'un million de dollars qu'il a bien voulu accorder au projet des Habitations Jeanne-Mance, dans la circonscription de Saint-Jacques. Cette subvention constitue une aide considérable apportée à la ville de Montréal dans le parachèvement de cette réalisation que je qualifierais de première importance dans le domaine social. Au fait, le projet des Habitations Jeanne-Mance a remporté un succès remarquable. Les logements sont maintenant complètement remplis, et malgré certaines critiques qu'ont faites les députés de l'opposition, il existe maintenant une très longue liste de demandes de logements dans ce projet. Au fait, cette liste comprend des centaines, je dirais même des milliers de demandes de la part de citoyens qui veulent s'y loger.

Je désire aussi féliciter tous ceux qui ont participé au succès de ce projet, et plus particulièrement les employés de la Société centrale d'hypothèques et de logement, de même que ceux du projet des Habitations Jeanne-Mance, et plus particulièrement le gérant actuel, M. Léopold Roger.

Monsieur le président, cette liste additionnelle de noms de personnes qui réclament des logements aux Habitations Jeanne-Mance établit qu'il est urgent de donner suite aux études de rénovation urbaine que la ville de Montréal a poursuivies, grâce aux subventions du gouvernement fédéral. Au fait, deux études sont maintenant terminées, l'une ayant trait à l'élimination des taudis et à la construction de logements à loyer modique dans l'est de la ville, l'autre concernant l'ensemble des conditions des taudis dans la ville de Montréal.

Je sais que les rapports relatifs à ces études ont été déposés, et il y aurait certes urgence à y donner suite, surtout en ce qui concerne le projet de démolition des taudis que nécessite le projet de construction de Radio-Canada dans l'est de la ville. Il y aurait urgence à mettre ces rapports en application, parce qu'une certaine inquiétude règne actuellement